

L'Unifa a rencontré Madame Sylvia Pinel, ministre de l'égalité des territoires et du logement, mardi 2 Juillet 2014

*Étaient présents : Sylvia Pinel et Alexandra Carpentier, sa conseillère Marie-Françoise Manière, Présidente de l'Unifa, Lionel Blancard de Léry, Vice-président chargé de la politique technique*

Nous débutons cette rencontre par une présentation de l'Unifa, sa forte présence sur tout le territoire, la grande diversité des agences d'architecture qu'elle représente (de l'architecte libéral exerçant seul à des agences employant une centaine de salariés) et la diversité des marchés que gèrent ses adhérents.

Lionel Blancard de Léry présente les actions mises en place par l'Unifa pour que chaque architecte s'empare du BIM, et notamment le club BIM Prescrire.

Ensuite nous abordons les sujets qui préoccupent les architectes et plus généralement les acteurs de la construction.

Madame Pinel nous rappelle qu'elle est elle-même élue du Tarn et Garonne et a donc une bonne expérience de terrain.

#### **Le décret modifiant le seuil dérogatoire au recours à l'architecte.**

Nous réclamons maintenant depuis près de deux ans que le seuil de recours à architecte soit ramené à 150 m<sup>2</sup> de surface de plancher. Malgré un avis favorable de la commission diligentée sur ce sujet, **les architectes attendent toujours le décret modificatif.**

Madame Pinel nous indique que le moment est mal choisi (encore !) à l'heure de la relance du logement, car le "grand public" aurait l'impression d'une surenchère de coût. Encore une fois l'architecte est ressenti comme un surcoût et non comme un acteur indispensable.

#### **Rénovation et RGE**

Nous avons informé Madame Pinel des dernières discussions que nous avons eues avec l'ADEME.

Elle a confirmé que "**les architectes se trouvaient bien au-dessus du dispositif**"

Nous avons demandé que **les études puissent bénéficier des mêmes avantages que les travaux** (crédit d'impôt, prêts ...) : ce n'est pas à l'ordre du jour. L'étude récente d'UFC Que Choisir a pourtant démontré que sans maîtrise d'œuvre, les travaux n'étaient pas pertinents.

#### **Objectifs 500.000 logements.**

Sans repartir sur les travaux des groupes de travail, nous avons évoqué la situation actuelle qui est de plus en plus catastrophique et des freins qui créent cette situation.

#### **Les élections municipales**

Les nouveaux maires élus sur des programmes où ils annonçaient qu'ils mettraient fin au "bétonnage" de leur ville, ont effectivement stoppé les opérations, soit en annulant les permis de construire, soit en arrêtant les chantiers.

Madame Pinel nous indique qu'elle a écrit à tous les préfets pour accompagner les élus dans la construction des logements, et informer des dotations dont ils pouvaient disposer pour la construction des équipements nécessaires aux nouveaux habitants (crèches, écoles ..)

Nous avons présenté l'action que nous avons lancée pour rencontrer les nouveaux maires, leur montrer comment un PLU engage le développement de leur commune et comment l'architecture, peut modifier l'image de leur ville en constituant son patrimoine futur.

### La loi ALUR

Les maires s'inquiètent des conséquences sur leur PLU. Une grande partie d'entre eux ne souhaitent pas que leur PLU soit intégré dans un PLUI dont ils n'auraient pas la maîtrise.

Madame Pinel va demander aux préfets de réunir les élus locaux pour présenter les possibilités ouvertes par la Loi ALUR dont ils ne perçoivent actuellement que les effets négatifs.

Marie-Françoise demande à Madame Pinel que les représentants de l'Unsa y soient invités, ce qui est accepté.

Lionel Blancard de Léry présente les avantages de la maquette numérique qui permettrait de raisonner en "gabarit" en intégrant les projets dans une maquette volumétrique de la ville, ou du quartier. Les architectes en seront les acteurs.

### Simplification des normes et règlements

Nous évoquons rapidement les 50 propositions de simplification et rappelons que nous sommes mobilisés pour continuer à travailler sur le sujet

Madame Pinel nous confirme que nous serons membres du Conseil Supérieur de la Construction